



CHERS TIREURS



SVP , prenez soin de vous, mais protégez les autres !

Au stand de Sion, secteur **300m**, ne peuvent être admis à l'intérieur des locaux, qu'un **maximum de :**



3 fonctionnaires/secrétaires et 6 tireurs.

La personne désirant tirer, **attendra donc à l'extérieur des locaux**, que le secrétaire lui donne le **feu vert** pour pénétrer dans le stand, avec son arme et son matériel qui sont à déposer à l'endroit prévu à cet effet.

Puis, immédiatement et dans l'ordre, il devra:

- 1. Se désinfecter les mains avec le produit à disposition,**
- 2. Passer au guichet de la société pour:**
 - Compléter la liste de présence, **avec son propre stylo**, puis
 - (Evtl.) Récupérer sa feuille de tir et sa munition,
- 3. Terminer de s'équiper et se préparer au tir,**
 - Le tireur **ne touche pas** aux appareils, ni à leurs commandes!
 - Le secrétaire, programme la passe : 5 cpc essai, puis 20 cpc,
- 4. Prendre place sur la stalle pour y effectuer son tir,**
- 5. Quitter sa stalle, lorsque son tir est terminé,**
- 6. Se changer et quitter le stand rapidement, par la cantine, afin de libérer la place pour ses collègues.**
 - Le nettoyage des armes est à effectuer de préférence chez soi.
 - La désinfection des appareils, stalles, poignées, etc, incombe aux secrétaires.

**Merci d'avance de votre coopération,
dans votre intérêt et celui de tous vos amis tireurs.**

Les responsables du stand